

Association de tennis de Sainte-Foy-Sillery

Règlements de la ligue de double 2024

1. La ligue de double débute le 27 mai.
2. Lors de l'adhésion à la ligue, les joueurs doivent déboursier 35 \$ afin de défrayer les dépenses diverses de la ligue. Le paiement se fait sur notre site web et les frais doivent être acquittés avant le début de la première rencontre.
3. L'âge minimal des membres doit être de 18 ans.
4. Les participants sont de calibre A, B ou C.
5. **Pour participer à cette ligue vous devez être abonné** pour jouer sur les terrains en terre battue.
6. But : assurer la compétitivité de la ligue tout en respectant certaines valeurs essentielles à la pratique du tennis à l'ATS :
 - a. Le plaisir
 - b. La camaraderie (bonne humeur, caractère sympathique, etc.)
 - c. L'esprit sportif (respect des règles, être bon perdant, etc.)
 - d. L'autonomie (ponctualité, respect de l'horaire, se faire remplacer en cas d'absence)
7. Toutes les inscriptions (hommes ou femmes) sont acceptées mais ce sont **les premiers qui ont confirmé leur présence par courriel à chaque semaine au plus tard le jeudi à 17 h** qui pourront jouer à la semaine X.
8. Un courriel est acheminé à tous les joueurs au plus tard le mardi et doivent confirmer leur présence au plus tard le jeudi 17 h. Les premiers joueurs signifiant leur présence pour le lundi suivant pourront jouer si le nombre total de joueurs est un multiple de 4. **Les joueurs sont avisés de l'heure de leur rencontre par courriel au plus tard le samedi.**
9. On ne peut pas vous garantir que vous pouvez jouer à toutes les semaines car si le nombre de joueurs inscrits à une semaine X ne correspond pas à un multiple de 4, il se peut qu'un ou des joueurs ne puissent pas jouer le lundi de la semaine X, si nous ne trouvons pas de remplaçant.
10. Le joueur doit être capable de soutenir un échange. Une évaluation peut être requise pour déterminer si le niveau de jeu du joueur est suffisant.
11. Chaque rencontre est composée de 3 manches de double jouées par le membre avec chacun des joueurs présents sur le même terrain.
12. Chaque rencontre est composée de 3 manches de 6 jeux jouées à l'intérieur d'une période maximale de deux heures. Cette durée ne peut être prolongée pour compléter les trois manches.
13. Les sets ou manches se jouent avec avantage. Dès qu'une équipe obtient **un gain de 6 jeux, la manche est terminée. Si le compte se rend à 5 jeux à 5, un mini bris d'égalité de 5 points détermine les gagnants.** Les joueurs changent ensuite de partenaire et on commence une nouvelle manche. Les trois manches se déroulent de la même façon. **Si les joueurs ne peuvent terminer la dernière manche, le pointage accumulé** est porté à 6; par exemple, 4-2 devient 6-4.
14. Un joueur accumule un point par partie gagnée pour un maximum de 18 points par joueur.

15. À la fin de chacune des rencontres, la compilation des points doit être remise au surveillant du club.
16. Règles de déplacement si cela est possible.
À chaque semaine, le joueur ayant accumulé le plus de points monte à la cellule supérieure et le joueur ayant accumulé le moins de points descend à la cellule inférieure.
En cas d'égalité, celui qui monte ou qui descend sera déterminé par tirage au sort.
17. Les rencontres annulées en raison de la mauvaise température ne sont pas reprises.
18. Un joueur qui confirme sa présence mais qui ne se présente pas à l'heure prévue se verra retirer le droit de jouer la semaine suivante.
19. Le classement initial des cellules est basé sur le classement final de l'année précédente. Cependant, des ajustements seront apportés par le responsable de la ligue de double selon le calibre des nouveaux membres.
20. Le responsable de la ligue se réserve le droit de réajuster les cellules en fonction du calibre des joueurs au cours de la saison.

Informations générales

- ❖ La composition des cellules de la prochaine rencontre est acheminée aux participants qui sont prévus à l'horaire par courriel. Il est également disponible au chalet du club. De plus, on peut s'informer auprès du personnel du club.
- ❖ Le responsable de la ligue de double peut être rejoint par courriel à l'adresse suivante : tennisats10gmail.com.
- ❖ Madame Nicole Lefebvre est responsable de la ligue de double.
- ❖ En cas de température incertaine, veuillez vérifier auprès du personnel en fonction au club à partir de 17h.

Note : En cas de température incertaine, veuillez vérifier auprès du personnel en fonction au club. **En vous inscrivant, vous confirmez avoir lu et accepté les règlements.**

À noter que la ligue de double se poursuit à l'automne sans frais additionnel, cependant on peut jouer que de 18 h à 20 h à partir du 11 septembre. Ainsi, les 28 premiers inscrits pourront jouer et si le nombre de joueurs est un multiple de 4.

Bon tennis !